Image not found or type unknown

Assurances vies alimentés par les comptes de la succession

Par **honey42000**, le **15/05/2015** à **15:56**

A la succession de mon grand père 1998, ma grand mère est devenue usufruitière de tout car ils avaient fait une donation au dernier vivant.(Marié sous le régime de communauté réduit aux acquets).J'ai découvert qu'ils avaient 9 assurances vies non déclarés à la succession(5 de mon grand père et 4 de ma grand mère) mais le plus surprenant des comptes bancaires n'ont pas été déclarés a la succession (compte joint,comptes titres).A son décés il est apparut 7 assurances vies dont je ne suis pas la bénéficiaire, 2 assurances vies était toujours présent,les 5 autres ont été alimenté par les assurances vies de mon grand père ainsi que les PEL PEA Compte titres et livret A de la succession. Est ce normal?Quel sont mes recours? Merci de votre réponse

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés